



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 19 décembre 2008

**Recommandations de l'AFEP – MEDEF
sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des
sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé**

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris a adhéré aux recommandations de l'AFEP – MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé.

Le conseil d'administration de la société veillera au respect de ces recommandations.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Jérôme Dutrieux + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Charlotte Guyot + 33 1 43 35 70 58

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, et Paris-Le Bourget. Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen en termes de chiffre d'affaires aéroportuaire et le 1^{er} groupe européen pour le fret et le courrier. Aéroports de Paris compte près de 460 compagnies aériennes clientes dont les acteurs majeurs du transport aérien.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2007, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'est élevé à 2 292,4 M €. Aéroports de Paris a accueilli 86,4 millions de passagers.